Document généré le 16 avr. 2024 11:19

Lurelu
La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

Les soubresauts de la vie culturelle étatique

André Giroux

Volume 18, numéro 2, automne 1995

URI : https://id.erudit.org/iderudit/13444ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)
1923-2330 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Giroux, A. (1995). Les soubresauts de la vie culturelle étatique. *Lurelu*, *18*(2), 46–47.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

André Giroux

LES SOUBRESAUTS de la vie culturelle étatique

À la même époque l'an dernier, Liza Frulla cédait sa place à Marie Malavoy à titre de ministre de la Culture et des Communications. Comme si c'était le coup d'envoi d'une série de surprises, bonnes et mauvaises, le Québec a connu deux autres titulaires dans la même année. Au moment où ces lignes sont écrites, Louise Beaudoin est la nouvelle ministre de la Culture et des Communications.

Le milieu de l'édition a dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation au cours de ces douze mois. Après le jeu de la chaise musicale à la fois concocté et subi par le gouvernement provincial, son homologue fédéral assénait un dur coup lors du dépôt du budget à la fin du mois de février. Alors qu'il annonçait une diminution globale des dépenses de programmes de l'ordre de 4,2 %, le ministère du Patrimoine canadien était amputé de 14,8 % et deux programmes d'aide aux éditeurs étaient durement touchés. L'aide au développement industriel (PADIÉ) passait de 22,6 à 15,3 millions, une perte de 32 %. L'aide à la distribution des publications passait quant à lui de 13,9 à 5,0 millions, une chute de... 64 %. Tout cela en un an ! Ces deux programmes avaient été fondés pour compenser l'imposition de la TPS et l'élimination du tarif postal particulier sur le livre. «Il y a quelques années, on nous a enlevé d'une main ce que l'on nous a donné de l'autre. Cette année, on nous a pris des deux mains», déplore le président de l'Association nationale des éditeurs de livres, Antoine Del Busso. Qui plus est, ces mesures constituent un retour sur des engagements déjà pris envers les éditeurs.»

Quelques semaines plus tard, réunis en assemblée générale, les éditeurs se rendent à l'évidence. «Même si nous étions parvenus à convaincre le ministre Michel Dupuy (Patrimoine canadien) de la nécessité d'augmenter le budget des programmes, reconnaît le président de l'Anel, il nous semble illusoire de penser qu'il aurait de son côté réussi à convaincre le Conseil des ministres.»

La cure d'amaigrissement du Conseil des Arts du Canada

Après les consultations publiques effectuées à un rythme d'enfer à l'automne 1994, le Conseil des Arts du Canada dépose son plan stratégique deux jours après le dépôt du budget fédéral. Ce dernier retranche 2,5 millions $ aux fonds du Conseil et le plan stratégique prévoit des compressions de 10 millions $ sur trois ans. Résultat : dans une volonté de maintenir le même niveau de subventions, le Conseil annonce dès le mois de mai 1995 la suppression du tiers de ses effectifs au cours de l'année suivante. De 238 postes, le Conseil passera à 162 postes en avril prochain. «Le nombre des postes peut subir d'autres modifications au fur et à mesure que les besoins des nouveaux programmes se préciseront», ajoute-t-on.

Le plan réaffirme par ailleurs l'importance de l'autonomie du Conseil et de l'évaluation par les pairs. Il indique qu'il concentrera son action autour de cinq axes : l'investissement dans les arts; le leadership, la défense et l'appréciation des arts; le développement de partenariats avec les provinces; l'équité et l'accès aux nouvelles pratiques et, finalement, la réforme administrative et l'amélioration de l'administration des programmes.

Le Conseil maintient son aide à la formation professionnelle, mais se retire de la formation préprofessionnelle, dont l'École nationale de ballet et l'École nationale de théâtre. Il négocie le transfert de la responsabilité de ces organismes au gouvernement. La banque d'œuvres d'art cesse graduellement ses activités, geste compensé par une augmentation de l'aide directe aux artistes. L'accès aux nouvelles pratiques devient un axe d'intervention prioritaire du Conseil.

Le plan stratégique prévoit «accroître l'aide aux initiatives reliant les arts aux nouveaux médias et augmenter son soutien à la création artistique originale dans les médias électroniques et interdisciplinaires». Il ne s'agira pas d'argent neuf, mais de sommes puisées à même les programmes existants. Dans le domaine de l'édition, «une plus haute priorité sera accordée [...] à une distribution et à une diffusion accrues de la littérature canadienne».

La mise en œuvre du plan stratégique est assurée par un comité de transition formé

Mortellement vôtre
de Susanne Julien

Le pont de Québec vient de s'écrouler. On parle d'une centaine de morts. Qui porterait attention alors à cette jeune fille retrouvée décapitée sur les rails à la gare du Palais? *Mortellement vôtre*, une écriture envoûtante, un suspense de tous les instants.

250 PAGES / 18,85$

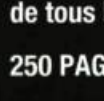
ÉDITIONS PIERRE TISSEYRE

de dix-sept personnes dont le mandat consiste à revoir les structures et les programmes du Conseil. La diminution des effectifs exige l'allégement des structures et des programmes : fusion, souplesse et cohérence sont à l'ordre du jour. Ceci, rappelons-le, en maintenant le même niveau de subventions.

Le budget provincial réserve une surprise

Bien que le ministère de la Culture et des Communications perde 32 millions $, le budget provincial est, quant à lui, beaucoup plus clément que son homologue fédéral à l'endroit du milieu de l'édition. Les organismes-conseils et les sociétés d'État écopent davantage, dont l'illustre exemple de Radio-Québec. Perdant 10 millions $, la télévision d'État sabre dans un premier temps 25 % de son personnel, soit 111 postes permanents et 54 contractuels. Ce qui ne suffit pas à éponger les dégâts. À la fin de juin, elle annonce la suppression de la moitié des postes permanents. La quasi-totalité de la production des émissions sera transférée au secteur privé. Motif : le secteur privé bénéficie notamment de sources de financement auxquelles la télévision d'État n'a pas accès, dont Téléfilm Canada, la SODEC, les crédits d'impôt et le Fonds McLean Hunter. Radio-Québec cible aussi son mandat : la culture et l'éducation. Elle change de nom, devenant Télé-Québec.

Le budget de fonctionnement des bibliothèques publiques et spécialisées est, quant à lui, amputé de 5 millions $, soit 20 %. Heureusement, le gouvernement provincial ne contribue que pour environ 5% du budget de fonctionnement de ces bibliothèques. Les fonds d'acquisition et d'informatisation, respectivement de 9,2 et de 1 millions $, ne sont pas touchés.

Le ministre des Finances, Jean Campeau, a surpris tout le monde par l'exemption fiscale de 15 000 $ sur les droits d'auteur. Cette exemption est progressivement réduite pour disparaître lorsque l'auteur reçoit plus de 30 000 $ de droits. L'État veut ainsi principalement soutenir les artistes recevant peu de revenus de leur art. Les données du ministère de la Culture et des Communications dénotent que la moitié des auteurs à temps plein et plus de 90 % des auteurs à temps partiel percevaient moins de 10 000 $ de leur plume en 1983, ce qui équivalait à environ 14 700 $ en 1993 si l'on tient compte de l'inflation. Il est ici question autant des écrivains que des traducteurs, recherchistes, documentalistes et auteurs compositeurs. Tous n'auront cependant pas droit à l'exemption : l'auteur devra être membre de l'une des associations reconnues par la Commission de reconnaissance des associations d'artistes.

L'entrée en scène de la SODEC

L'un des faits marquants sur la scène de l'édition québécoise est l'entrée en fonction de la Société de développement des entreprises culturelles. Les enjeux commerciaux de l'édition se déplacent dès lors du Ministère vers la SODEC : la presque totalité des subventions qui relevaient encore du ministère après la création du Conseil des arts et des lettres deviennent dorénavant de la responsabilité de la SODEC. Né de la fusion de la SOGIC et de l'Institut québécois du cinéma, la SODEC intervient dans quatre secteurs culturels : cinéma et production télévisuelle, disque et spectacle de variétés, métiers d'art, livre et édition spécialisée. Chaque secteur est chapeauté d'un conseil ou d'une commission. L'industrie du cinéma et de la production télévisuelle obtiendra près de 60 % des budgets de la SODEC, tandis que celle sur le livre en obtiendra environ 13 %. Le président de l'Anel, Antoine Del Busso, préside les activités de la SODEC dans ce dernier secteur. Le président de l'Association des libraires du Québec, Guy Beaulieu, est aussi membre du conseil d'administration de la SODEC, mais n'y occupe pas de fonctions particulières.

Quant au Ministère, en plus de la planification générale des politiques et des ententes avec les municipalités, il demeure responsable des programmes relatifs au patrimoine, aux équipements culturels (dont les bibliothèques), à la formation et à la sensibilisation aux arts et à la culture. En caricaturant à peine, on peut affirmer que le CALQ se tourne vers les créateurs, la SODEC vers les producteurs, et le Ministère, vers le public, tout en agissant comme chef d'orchestre. Ces trois joueurs assument des responsabilités dans la diffusion de la culture.

Le CALQ n'est pas en reste

Le CALQ étant entré en fonction pendant le règne de Liza Frulla, et devenu un vétéran dans un contexte de changements, on aurait pu croire que tout baigne dans l'huile pour le Conseil au CALQ. C'était sans compter sur les frasques de Rita Dionne-Marsolais, sur la période de rodage nécessaire à l'organisme et sur l'état de santé de son président.

Dès son entrée en fonction, la nouvelle ministre critique le jugement par les pairs pratiqué par le CALQ. Cela lui coûte son poste. Les artistes résidant à l'extérieur de Montréal ont aussi leurs doléances : lors de la première année de fonctionnement, le CALQ leur a versé 500 000 $ de moins que lorsque le Ministère assumait la responsabilité des mêmes programmes. «Les artistes habitant en région ont présenté moins de demandes», se défend le p.-d. g. du Conseil, Guy Morin. Le CALQ leur destine maintenant une enveloppe spécifique. Guy Morin a depuis tiré sa révérence, victime d'un taux de glycémie instable doublé d'un problème cardio-vasculaire.

Nous ne connaissons pas l'identité du nouveau p.-d. g. du CALQ au moment d'écrire ces lignes. Au moment où vous lisez cet article, Louise Beaudoin est-elle encore ministre de la Culture et des Communications ?

Vite dit

Les salons de l'automne

Le vingt-septième Salon du livre du Saguenay-Lac-St-Jean aura lieu du mercredi 27 septembre au dimanche 1er octobre, à Jonquière, au Centre des congrès de l'hôtel Roussillon, récemment rénové. L'an dernier, seize mille visiteurs s'étaient présentés au Salon. Le directeur, Richard Lafleur, et son équipe peuvent être joints au (418) 542-7294.

La dix-septième édition du Salon du livre de l'Estrie aura lieu du 12 au 15 octobre, au Centre Expo-Sherbrooke. Le jeudi sera la journée des jeunes et celle des professionnels du livre. Le vendredi sera celle des adolescents, des aînés et des organismes communautaires. Le samedi sera une journée grand public et le dimanche sera consacré à la famille. On joint la directrice générale, Sylvie Bergeron, et son équipe au (819) 563-0744.

Finalement, c'est du jeudi 26 au dimanche 29 octobre que se tiendra le trentième Salon du livre de Rimouski, au Centre des congrès de cette ville. Sous le titre «Au fil de l'histoire», le Salon offrira diverses activités sur le thème de l'Histoire et des histoires. La directrice, Martine Lemieux, et son équipe peuvent être jointes au (418) 723-7456.